

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/31 du 15 septembre 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/31-1.1	Hesperange, Montée du Château – déménagement le 18.09.2025
2025/31-1.2	Howald, route de Thionville – travaux de réfection le 16.09.2025
2025/31-1.3	Hesperange, rue d'Itzig / Itzig, rue de Hesperange – travaux de remplacement des glissières de sécurité du 15.09.2025 au 19.09.2025
2025/31-1.4	Hesperange, rue du 31 Août 1942 – travaux de raccordement du 15.09.2025 au 03.10.2025
2025/31-1.5	Hesperange, route de Thionville – travaux de bétonnage le 20.09.2025
2025/31-1.6	Howald, rue Dr. Joseph Peffer – travaux de construction/réfection du 26.09.2025 au 25.09.2026
2025/31-1.7	Hesperange, rue d'Itzig -travaux de raccordement du 06.10.2025 au 24.10.2025
2025/31-1.8	Howald, rue des Bruyères – travaux de grutage le 22.09.2025
2025/31-1.9	Fentange, Op der Hobuch – travaux de remplacement des canalisations du 15.09.2025 au 28.11.2025
2025/31-1.10	Itzig, rue de Hesperange – travaux de raccordement du 16.09.2025 au 29.09.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 15 septembre 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

